janvier
février
mars
avril
2014

JOURNAL
D'INFORMATION
DE LA VILLE

numéro 16

Le Mag' du Haillan

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2014 !

En 2014, explorez la nature en ville...



Élections, mode d'emploi



L'Espace Henri Arnoud inauguré



Le Parc du Ruisseau vous ouvre ses portes

LE HAILLAN




★ PIERRES BIJOUX ★
"MINÉRAUX"
Nouveau magasin Mérignac 100 m du tram
3 avenue Raymond Poincaré
Vente de pierres roulées, minéraux bruts et bijoux.
Créations et réparations.
Encens, Bouddha Bol tibétain, Bol de cristal,
Tangka objet de déco, plein de surprises dans les magasins
Place Buffon La Boétie - 33320 Taillan-Médoc
Tél. 05 56 05 00 58
Pour plus de renseignements 06 20 28 96 40
www.pierresbijouxmineraux.fr


NOUVEAU PARKING COUVERT
ET 70 BOUTIQUES
E.Leclerc
SAINT-MEDARD-EN-JALLES
saint-médard
espace culturel E.Leclerc
E.Leclerc VOYAGES
La Parapharmacie E.Leclerc
Boutique L'Jeans
LA CAVE DE ST.MEDARD
L'auto E.Leclerc
loué chez E.Leclerc
Le Manège à Bijoux
brico E.Leclerc
POLE RESTAURATION
COUVERT 2000 PLACES
LAVAGE
24 / 24
34 AVENUE DESCARTES 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES
TEL : 05 56 70 80 80
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 A 21H00
ET JUSQU'A 21H30 EN ETE
http://eleclerc.stmedard.free.fr

edito

Chères Haillanaises, chers Haillanais,

C'est avec plaisir et une émotion certaine que je m'adresse à vous dans ce magazine pour la dernière fois en qualité de Maire.

Après 12 ans comme 1er adjoint de mon ami Georges Ricart, j'ai eu l'honneur de conduire le Conseil Municipal du Haillan pendant 14 ans jusqu'au prochain renouvellement de mars 2014.

Durant ces années de mandat, beaucoup a été fait. Le contexte national, voire international, n'a pas facilité les prises de décisions. On me reproche d'avoir défiguré le Haillan, petit village à la campagne...

Je crois surtout que le Haillan d'aujourd'hui, par son dynamisme économique et associatif, ses équipements culturels, scolaires, sportifs et ceux dédiés à la Petite Enfance, est la preuve de ses équilibres maîtrisés : 1/3 de nature, 1/3 d'habitat et 1/3 d'économie.

Certes, vous dire que tout a été réussi, que je n'ai jamais eu de doutes, que tout a été formidable et facile... vous ne me croiriez pas. Et vous auriez raison. Mais il ne faut pas présenter les maires comme des malheureux. On peut être débordé, mais heureux de l'être parce que c'est passionnant, parce que cela élargit le champ des connaissances à tous les domaines. On rencontre des gens merveilleux. Il n'y a pas meilleur poste pour connaître le genre humain dans ses bassesses comme dans sa générosité. Souvent, des Haillanais retraités m'ont demandé où et à qui faut-il s'adresser pour être bénévole (cours de soutien, aides diverses, aux devoirs, à la personne...). Le maire est témoin de cela. C'est aussi à lui qu'on dira que la rue est sale, que les lampadaires sont en panne, qu'il n'y a plus de places de stationnement, qu'on ne fait rien pour le commerce local, que les services municipaux ne sont pas assez courtois, compétents ou encore que si la rue est propre et bien éclairée, c'est parce que c'est la vôtre... car le citoyen est volontiers frondeur, voire injuste, prompt à fustiger tous les élus (tous pourris, tous carriéristes...).

Et malgré tout cela, le maire est heureux !

En fait, l'engagement municipal pour un maire est un engagement qui rend heureux. Le mandat de maire est le plus ouvert des mandats. Il permet de s'intéresser à tout, d'être complètement plongé dans la vie locale. Le maire doit réaliser une véritable gageure : penser la ville de demain en pansant la ville d'aujourd'hui.

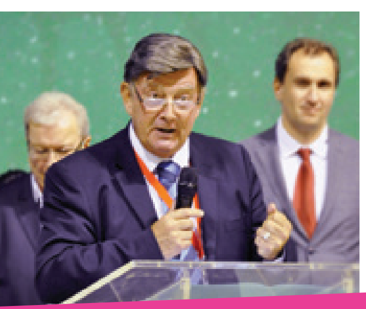
Enfin être maire est un « métier » qui exige passion de la ville, écoute et respect des autres. Il doit gérer le quotidien, prévoir et préparer l'avenir. Mais il est lourd de risques et en perpétuelle mutation. L'objectif étant la réussite de la ville qu'on aime dans le cadre d'une intercommunalité de plus en plus présente : la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Reste maintenant à vous dire au revoir et vous remercier de votre confiance. Je ne vous oublierai pas et j'aurai toujours du plaisir à vous rencontrer selon les hasards de notre quotidien haillanais. Merci mille fois pour ces 26 ans de vie commune qui m'ont tant apporté : fierté et honneur de vous avoir rencontrés et d'avoir été adopté par de nombreux habitants.

Ces 26 ans ensemble resteront gravés pour toujours. Vos avis, vos remarques, vos critiques, vos encouragements, vos reproches mêmes, m'ont été indispensables. On a aimé la même ville et j'ai tout fait pour être juste et honnête.

À l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de réussite pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

J'ai confiance en l'avenir du Haillan.



Bernard Labiste, lors de la soirée d'ouverture de la Coupe du Monde de Pelote Basque au Haillan.



Bernard LABISTE
Maire du Haillan,
Vice-Président de la C. U. B.

SOMMAIRE

N°16 - janvier février mars avril 2014
Edité par la Mairie du Haillan à 5700 exemplaires.
137, avenue Pasteur - BP 9 - 33186 Le Haillan Cedex - Téléphone 05 57 93 11 11
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales
Directeur de la publication : Bernard LABISTE
Rédactrice en chef : Lucie Miailhe
Comité de rédaction : Andréa Kiss, Madeleine O'Presco, Carole Chouvac, Nicole Savignac, Bernard Lacoste, David Robalo-Dias, Sarah Barboteau.
Conception, réalisation : SEPPA | tél. 05 57 30 09 10 | RC B 434 804 720 | Imprimé sur papier norme PEFC, issu de pâtes produites à partir de forêts gérées durablement. Label Imprim'Vert.

le Mag' du Haillan numéro 16

Contact : Service Communication 05 57 93 11 16
service.communication@ville-lehaillan.fr
Impression : BLF Impression, Le Haillan
©Photos : Mairie du Haillan, Phovoir-images.com, Fotolia.com
Régie publicitaire : Jihane Caillaud 06 29 19 71 75
Dépôt légal à parution : ISSN 1258-9632



La municipalité a accueilli en octobre une délégation du comité de jumelage de Colindres en Espagne.

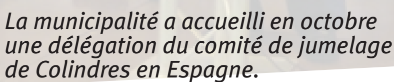


L'équipe d'Unis-Cité.

À vos agendas

Le **Carnaval du Haillan** aura lieu le samedi 5 avril avec pour thématique « **l'infiniment petit** ». Il vous reste quelques mois pour trouver votre costume !

Retour sur le Téléthon



Ce 27e Téléthon s'est terminé sur un compteur final dépassant le résultat de 2012 !

Les manifestations du Haillan, du Taillan-Médoc et de Saint-Médard-en-Jalles ont permis de reverser à l'AFM (Association Française contre les Myopathies) 24 007 €.

Cet excellent résultat financier est obtenu grâce à l'engagement de tous.

L'AFM est devenue un acteur majeur du développement des biothérapies pour les maladies rares. Ces traitements sont en rupture avec la pharmacologie classique. Ces thérapies bénéficient aussi à la médecine toute entière.

Merci à tous pour votre générosité et solidarité.

Une équipe d'Unis-Cité en mission pour la ville

Gladys, Marie, Julien et Alexis se sont engagé auprès Unis-Cité pour faire leur Service Civique et ainsi en équipe, se rendre utile au quotidien pour un projet d'intérêt général. Âgés de 20 à 24 ans et ayant terminé depuis peu leurs études, cette mission est pour eux un tremplin vers la vie active, une expérience enrichissante à la fois sur le plan professionnel mais avant tout sur le plan humain.

Depuis début novembre et jusqu'à fin juin, l'équipe, encadrée par le Service Culture et vie locale et la mission Agenda 21 de la ville, est chargée d'organiser la Fête du printemps qui aura lieu le 17 mai prochain. Après le succès du rallye nature de l'édition précédente, ce sera un nouveau parcours à étapes qui vous sera proposé. En lien avec les partenaires de l'événement, les quatre volontaires d'Unis-Cité s'attellent à vous concocter des ateliers et animations autour d'une thématique : « l'infiniment petit ».

Rendez-vous au printemps pour une journée nature riche en rencontres et découvertes !

Les médaillés du travail
de la commune




Alexandre Toto.


Agnès Barroso (à gauche), restaure les tableaux de l'église du Haillan avec Maria Misiaszek et Camille Colobert en formation professionnelle.

Portrait d'un Haillanais

Alexandre Toto

Chanteur et leader du groupe Black White Zouk

De parents réunionnais, antillais et malgaches, Alexandre Toto a grandi à Mérignac et vit maintenant au Haillan dans le quartier d'Edmond Rostand. Sa passion pour la musique est née il y a maintenant 15 ans aux côtés de son oncle guitariste. C'est à la guitare qu'il a développé son oreille musicale : *« J'ai appris tout seul à reproduire les sons que j'entends »* explique-t-il.

Pendant ses cinq années passées dans l'Armée de l'air à Rochefort, Alexandre peaufine sa technique et s'accompagne au chant entouré d'autres militaires musiciens.

Câbleur aéronautique par la suite pour la société Dassault pendant deux ans, puis frigoriste, c'est avec un collègue batteur et un autre claviériste qu'il crée le groupe Black White Zouk et commence à se produire dans des bars en s'accompagnant au chant.



Le groupe joue des reprises entraînantes et gorgées de soleil propre au Zouk des Antilles et au Kompa d'Haïti. Maintenant composé de huit membres, il sillonne les routes de soirées dansantes en festival, en passant par des mariages ou d'autres occasions comme lors de leur concert au Haillan pour la Fête Nationale de juillet dernier : *« Notre plus grand plaisir est de voir le public se mettre à danser au son de nos instruments ».*

Même s'il nous confie avoir du mal à passer une journée sans toucher à sa guitare, Alexandre Toto sait préserver des moments avec sa femme et son fils de cinq ans. Ce dernier devrait bientôt commencer des cours de batterie, instrument pour lequel il semble avoir un coup de foudre !

Pour la suite, Alexandre souhaite continuer à développer l'activité de Black White Zouk et sortir au printemps un CD six titres de ses compositions avec le claviériste du groupe. Des soirées d'été aux rythmes tropicaux en perspective !

LE SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES ET DE LA JEUNESSE DE RETOUR À BEL AIR

Suite à l'incendie des locaux qui accueillaient les familles pour effectuer les démarches concernant les écoles, les centres de loisirs ou encore la restauration scolaire, le Service des Affaires scolaires et de la jeunesse a intégré temporairement les locaux de l'ALSH maternel sur le site de Bel Air.

Des constructions modulaires seront prochainement installées le temps des travaux de réhabilitation du bâtiment sinistré.

L'accueil se fait aux horaires suivants :
du lundi au jeudi : 8h30-12h/13h-17h30
vendredi : 8h30-12h/13h-17h

Téléphone : 05 57 93 11 33 et 05 57 93 11 86

Les mercredis après-midi, les Accueils de Loisirs élémentaires (Centre et Luzerne) s'effectuent dans les locaux de l'ALSH de Bel Air.

Les ALSH pour les écoles maternelles restent dans leurs écoles respectives.

Nous vous remercions pour votre indulgence et votre compréhension.

38 mariages et 73 parrainages civils ont été célébré en 2013


L' arbre de Noël de la Petite Enfance.


Passage de relais entre les élus du Conseil Municipal des Enfants à l'occasion de la plantation d'un cerisier, en présence d' Andréa Kiss, première adjointe et de Madeleine O' Presco, adjointe à la démocratie locale et citoyenneté.

SÉJOUR SKI POUR LES ADOS

Le Ranch organise comme chaque année pendant les vacances d'hiver un **séjour ski**. 14 jeunes encadrés par trois animateurs partiront dévaler les pentes enneigées de **Gourette du 24 au 28 février**.

Renseignements au 05 57 93 11 98.

Élections du CME

Après une campagne riche en projets, les 16 nouveaux membres du Conseil Municipal des enfants ont été élus le 18 octobre dernier par les élèves des CM1/ CM2 de la ville parmi leurs 27 candidats en lice. Le CME a pour vocation de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté et la gestion autonome de projets.

Lors de leur première séance du conseil fin novembre, les jeunes élus ont présenté leurs projets autour d'actions ludiques, solidaires et environnementales. Ils se réuniront par la suite une fois par mois...

Challenge relevé!

Cross du collège et des classes de CM2

Bravant les premières fraîcheurs automnales, les élèves du collège Emile Zola, ainsi que les CM2 des écoles du Centre et de la Luzerne, dans le cadre de la liaison école/collège, se sont retrouvés au stade Abel Laporte le 13 novembre dernier pour participer au cross annuel du collège.

691 élèves se sont rencontrés dans une ambiance joyeuse autour de cinq courses allant de 1700 m à 3200 m.

À l'issue de cette matinée sportive, les jeunes compétiteurs ont pu savourer un goûter et découvrir les résultats.

Les 15 premiers de chaque course ont participé au cross UNSS du district qui a eu lieu le 20 novembre.

LE PALMARÈS :

- **Vainqueurs des classes de CM2 :** Jeanna Ben Mohammed, Fabien Bidet, Sandy Bigey, Coline Simonet, Tom Duguet et Elliot Dugue
- **Vainqueurs des classes de 6° :** Fanny Coinaud-Paraud, Lucie Compagne, Lucie Esquer, Colin Maury, Jonathan Abonckelet, Simon Constantin.
- **Vainqueurs des classes de 5° :** Mathilde Ninous, Alicia Ragon, Tabatha Gindre, Tristan De La Croix, Lilian Drouy, Lorenzo Durc,
- **Vainqueurs des classes de 4° :** Maëlle De La Croix, Ilana Bidon, Célia Morgavi, Jean Marc Tibou, Lucas Celerier, Anthon Dekono Lulandu.
- **Vainqueurs des classes de 3° :** Oïhana Sicard, Alyssa Verchere, Camille Ninous, Zaydou Youssouf, Ervin Taha, Bayram Alagoz.





Une conférence et du théâtre étaient au programme de la Journée des aînés.



Les Haillanais sont venus nombreux participer aux ateliers créatifs de l'Arbre de Noël.

Point étape sur la mise en place des **nouveaux rythmes scolaires**

Une première évaluation de la mise en œuvre des nouveaux rythmes éducatifs sur la commune a été faite fin novembre avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, M. Karm, les directeurs et directrices des écoles et les représentants des parents d'élèves.

Globalement, la mise en place de la réforme semble satisfaire chaque participant.

Les propositions d'activités durant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) s'étoffent petit à petit et gagnent en qualité notamment avec l'arrivée des partenaires associatifs et l'implication des animateurs et des ATSEM. Cela offre une valeur ajoutée à ces temps libérés : sports individuels ou collectifs, jeux, loisirs créatifs, activités scientifiques, nouveaux médias...

Les élèves de l'élémentaire se sont bien adaptés à la mise en place de la réforme.

Les enfants de petites sections semblent quant à eux un peu éprouvés par les ruptures de rythmes et de référents. Des dispositifs seront mis en place dans les écoles maternelles pour veiller à ce que les enfants puissent mieux identifier les personnes les encadrant, les lieux et les temps de la journée. Les activités seront donc adaptées voire allégées.

Des propositions ont été faites pour modifier le Projet d'Organisation du Temps Scolaire à partir de la rentrée 2014. Elles suggèrent de raccourcir le temps scolaire du mercredi matin et d'allonger celui du vendredi après-midi pour ainsi harmoniser le rythme de la semaine et cela sur les cinq écoles.

Ces propositions seront examinées collégialement et pourront être présentées aux services de l'Éducation Nationale.

UNE RENCONTRE MAGIQUE AVEC LE PÈRE NOËL

Cette année encore, de nombreux Haillanais se sont retrouvés autour des animations proposées par le Service Jeunesse à l'occasion de l'Arbre de Noël. Atelier contes, sculptures de ballons, atelier maquillage, calendrier de l'avant géant, circuit en calèche... il y en a eu pour tous les goûts !

La projection du film « Les As de la jungle » a rencontré un vif succès.

Avec la présence du Père Noël tout au long de l'après-midi, chacun a pu repartir avec sa photo souvenir de ce joli moment.

ALSH élémentaire Bel Air primé au festival « Les 6 Trouilles » !

Organisé par la Ville de Libourne, le Festival des 6 Trouilles décerne plusieurs prix à des films sur une thématique fantastique, présentés et projetés devant un jury de professionnels présidé cette année par Michel Piccoli.

Encadrés par deux animateurs, Emilie Bucherie et Fatène Ali Moussa, avec le soutien de l'association Super 7, l'ALSH élémentaire Bel Air (CM1, CM2, 6ème) a travaillé durant cinq jours pour pouvoir participer au festival. « Disparitions », court-métrage de 11 minutes, dont ils ont eux-mêmes écrit le scénario, relate l'aventure vécue par des jeunes se retrouvant à la sortie du collège, dans une maison hantée où ils découvrent un vieux grimoire.

Un défi réussi avec brio, vu que le samedi 30 novembre, **nos cinéastes en herbe ont remporté le prix du meilleur film suspense !**



691 élèves ont participé au Cross du collège Emile Zola





Plateformes et passerelles habillent le Parc du Ruisseau.

À la découverte du Parc du Ruisseau !

Depuis février 2013, plusieurs corps de métiers sont intervenus aux abords de la coulée verte afin d'aménager les espaces de loisirs et de détente du parc du ruisseau.

Situé au cœur du bourg, le Parc du Ruisseau constitue un espace de promenades et de loisirs tout en offrant une voie de circulation douce et de mise en relation avec le réseau de transport en commun.

Ce parc linéaire de près de 3 km, écrin de nature en ville, participe à la protection et au renforcement du rôle de corridor écologique assuré par les ruisseaux appartenant au réseau des Jalles, dans la continuité des orientations de l'Agenda 21 de la ville.

Le parti pris d'aménagement : « une promenade en milieu champêtre ».

L'esthétique du parc répond au cahier des charges établi par la commune, avec un traitement naturel du site et des aménagements légers qui s'intègrent parfaitement à un environnement champêtre.

Un fil métallique en acier corten décliné tantôt en signalétique, tantôt en portes ou en assises, sert de guide à la promenade. L'acier corten est un acier auto-patiné à corrosion superficielle avec une bonne résistance aux conditions atmosphériques. L'ensemble des assises et des mains courantes ont été recouvertes d'une cire qui permet de stabiliser l'oxydation du métal et fixer la poussière rouge afin de ne pas tâcher les mains et les vêtements. Des aménagements ont également été réalisés en bois de type pin sylvestre, robinier et chêne.

Un parc ludique et instructif

Plusieurs aires de jeux sont implantées sur la coulée verte, dont l'une dédiée aux jeunes enfants. A la façon d'un jeu de Kapla®, les madriers de bois viennent se superposer ou se disperser dans l'espace pour créer parfois une structure d'escalade pour les enfants, ou parfois des poutres et des jeux d'équilibre.

Les éléments remarquables de patrimoine et d'écologie sont présentés aux promeneurs de façon ludique et pédagogique sur les assises, les garde-corps ou d'autres supports.

Un espace où on laisse le temps et la place à la nature

Une gestion différenciée des espaces verts est mise en place sur le parc. Cela se traduit par exemple par le non désherbage afin de conserver un aspect naturel et champêtre. Sur les parties circulées, une tonte régulière est effectuée par le Service des espaces verts pour assurer la facilité de déplacement des usagers. Sur les talus, sous le verger et dans la prairie de Meycat, deux à trois fois par an, une société interviendra pour la fauche tardive. Objectif : permettre à de nombreuses espèces présentes naturellement sur le parc de se développer, comme la jacinthe des bois qui forme des tapis de fleurs violets au printemps.

Aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé sur le parc. Les plantes ont été initialement plantées dans une terre enrichie d'engrais naturels et lors de l'entretien courant, du compost sera utilisé. Pour lutter contre les éventuels parasites et maladies des végétaux, l'équipe des jardiniers n'interviendra qu'avec une réponse biologique adaptée.



Le choix des végétaux a été pensé pour un minimum d'arrosage. Pour un bon enracinement des arbres et arbustes nouvellement plantés, l'arrosage sera effectué grâce à la cuve du Centre Technique Municipal permettant de collecter les eaux de pluies.

Sans plus attendre, découvrez les multiples squares et les cinq aires de jeux qui viennent ponctuer la promenade du Parc du Ruisseau !



Inauguration du Parc du Ruisseau.



Des informations sont gravées sur les bancs et gardes-corps du Parc.

Le nouveau Projet Social de

l'Espace Socio Culturel a reçu son agrément CAF

Accordé pour quatre ans, de 2014 à fin 2017, il s'articule autour de quatre axes principaux :

- **Solidarité :** permettre aux habitants ayant un ou des intérêts communs à s'accorder une aide mutuelle quelle qu'en soit la nature.
- **Mixité sociale et inter-générationnelle :** permettre aux habitants d'échanger et de partager afin de favoriser la découverte, la connaissance et le respect de l'autre et de soi-même, outre les différences sociales et intergénérationnelles.
- **La démarche participative :** permettre aux habitants de devenir acteurs de la vie de la structure et d'exercer leur citoyenneté en s'engageant sur un projet partagé.
- **L'ouverture sur le territoire :** actions de communication, manifestations, identification de l'Espace Socio Culturel par les habitants, partenariats associatifs, institutionnels locaux et départementaux.

Le périmètre d'intervention de l'ESC est la commune dans son entier.

Toutes les actions sont basées sur la démarche participative : construire ensemble, la convivialité, le respect et les liens intergénérationnels.

Pour en estimer l'impact, chaque action sera soumise à une évaluation.

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent : nouveau fonctionnement

Afin de diversifier les lieux d'accueil et les horaires et dans un souci de cohérence de politique Petite Enfance, le Lieu d'Accueil Enfant Parent, auparavant géré par l'Espace Socio Culturel, est rattaché au Service Petite Enfance depuis le 1er janvier avec l'agrément par de la CAF.

Le LAEP est un espace adapté qui accueille de manière libre et sans inscription des jeunes enfants (moins de 6 ans) accompagnés d'un adulte référent avec des accueillants professionnels.

Les objectifs sont de :

- favoriser la relation entre enfants et parents
- valoriser les compétences des parents
- permettre la rencontre entre parents
- rompre l'isolement social
- accompagner les parents dans les étapes importantes de la vie des enfants
- favoriser la socialisation des jeunes enfants

Les accueils se font le mardi et le jeudi matin de 9h à 11h45 et le mercredi de 16h30 à 19h dans le local situé au centre du groupe scolaire de la Luzerne et un samedi par mois de 9h à 11h45 dans les locaux de l'Espace Socio Culturel.

Pour plus de renseignements : Maison de la Petite enfance 05 57 93 11 04

Opération recyclage des sapins de Noël

Cette année encore, les services techniques de la mairie récupèrent et recyclent les sapins déposés sur le parking de Bel Air, allée Jarousse de Sillac.

Comment doit se présenter votre sapin de Noël à recycler ?

Naturel ! Sans décoration, ni neige ou givre artificielle, sans sac et d'une hauteur maximale de 2 m. C'est à ces seules conditions que votre sapin pourra être broyé. Le matériau obtenu viendra enrichir le sol des massifs des espaces verts de la ville, sous forme de paillis.

Pour plus de renseignements, contactez les services techniques de la ville : 05 56 16 87 30



Environ 600 kg de sapins de Noël ont été recyclés en 2012



Élections municipales, mode d'emploi

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanche 23 et 30 mars 2014. Elles permettent d'élire les membres du conseil municipal pour un mandat de six ans. Une fois élus, les conseillers municipaux élisent parmi eux le maire de la commune. Comment fonctionnent ces élections ? Comment sont-elles organisées par la ville ? Élections municipales, mode d' emploi !

Quelle organisation pour les élections municipales des communes de plus de 1000 habitants ?

Au Haillan, les élections se déroulent sous un mode de scrutin de liste à deux tours. Depuis 2001, la parité homme/femme doit être respectée sur ces listes. La liste qui emporte la majorité des voix emporte la majorité des sièges, le reste est attribué à la proportionnelle pour l'ensemble des listes, majorité comprise.

Conformément à la taille de la commune, le nombre de conseillers pour la ville du Haillan est fixé à 29.

Après l'élection, le Conseil Municipal se réunit en séance publique et procéder à l'élection du Maire et des adjoints.

Qui peut se déclarer candidat ?

Le candidat doit être majeur, de nationalité française ou avoir la nationalité d'un des pays membres de l'Union européenne, jouir de ses droits civils et politiques, être inscrit sur les listes électorales de sa commune ou y payer ses impôts.

Le candidat doit ensuite se déclarer en préfecture ou en sous-préfecture.

Qui peut voter ?

	Conditions requises
Électeurs de nationalité française	Avoir 18 ans révolus la veille du 1er tour du scrutin, jouir de vos droits civils et politiques et vous être inscrit sur les listes électorales.
Électeurs citoyens d'un des pays membres de l'Union européenne	En plus des conditions ci-dessus : jouir de vos droits civiques à la fois en France et dans votre pays d'origine ; avoir votre domicile réel dans la commune, ou prouver que vous y résidez de manière continue et effective depuis au moins six mois, ou que vous y payez des impôts locaux.

Que font les services municipaux pour organiser.

Chaque municipalité est tenue d'organiser les élections sur son territoire.

La Commission de révision des listes électorales de la commune du Haillan, placée sous la présidence du Maire, se réunit plusieurs fois chaque année à partir du 1er septembre pour opérer les inscriptions et radiations et définir ainsi la liste électorale de la commune.

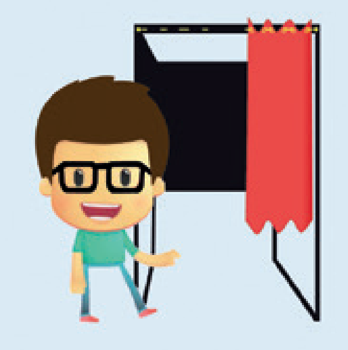
- Constitution des huit bureaux de vote du Haillan (800 à 1000 électeurs par bureau). La présidence d'un bureau est assurée par un élu du Conseil municipal. Des assesseurs, chargés notamment de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement et de tamponner la carte électorale, et des secrétaires constituent les membres du bureau. Des agents administratifs de la mairie viennent faciliter leur travail le jour du scrutin.
- Envoi de la propagande électorale de chaque candidat conjointement avec la Préfecture de la Gironde.
- Envoi des cartes d'électeurs aux nouveaux inscrits sur les listes électorales.
- Enregistrement des procurations.
- Préparation de tous les documents nécessaires au suivi des élections.
- Installation pour les candidats 15 jours avant les élections des emplacements d'affichage officiels.
- Préparation et installation du matériel nécessaire à la tenue des bureaux de vote (isoloirs, urnes, tables...).

NOUVEAU

Les élections municipales couplées aux élections des Conseillers communautaires

Cette année, un seul bulletin vous permettra de voter pour les deux élections. Chaque groupe politique propose une liste de Conseillers municipaux et une de Conseillers communautaires en fonction du nombre de siège défini par la Communauté Urbaine de Bordeaux. Au Haillan, vous élirez un Conseiller communautaire.







ÉTAPE N°1 :

Prenez une enveloppe électorale et les différents bulletins de vote.

ÉTAPE N°2 :

Rendez-vous dans un isoloir pour introduire dans l'enveloppe le bulletin que vous avez choisi.

ÉTAPE N°3 :

Dirigez-vous ensuite vers la table où se trouve l'urne. Présentez votre carte électorale et votre pièce d'identité afin que l'on puisse vérifier votre inscription sur les listes.
A l'appel de votre nom, glissez le bulletin dans l'urne. Emargez à côté de votre nom sur la liste prévue à cet effet : « A VOTÉ » !

Déroulement du vote.

Le jour du vote...

Heures d'ouverture des bureaux de vote : 8h-19h

Documents nécessaires pour voter : Une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...). La présentation de la carte d'électeur n'est pas obligatoire le jour du scrutin.

Déroulement de la journée :

- Installation du matériel électoral et affichages légaux par les membres du bureau de vote.
- Déclaration de l'ouverture du scrutin par le président du bureau à 8h.
- Tout au long du scrutin, le bureau est chargé de la vérification de la bonne tenue des opérations de vote. En cas de problème, le bureau centralisateur peut intervenir.
- Fermeture du bureau par le président à 19h. Signature de la liste d'émargement.
- Opérations de dépouillement.
- Rédaction du procès-verbal une fois tous les bulletins décomptés.
- Proclamation et transmission des résultats à la préfecture, aux institutions et à la presse et mise en ligne par la suite sur le site internet de la ville. Cette proclamation ne clôt pas nécessairement le « moment » du vote. En effet, un candidat ou un électeur peuvent saisir, dans un délai très bref, le juge de l'élection afin de faire constater une irrégularité dans les opérations de vote.

Abstention, vote blanc, vote nul, quelles différences ?

L'abstention consiste à ne pas participer à une élection. Le vote blanc consiste pour un électeur à déposer dans l'urne un bulletin dépourvu de tout nom de candidat. Le vote nul correspond à des bulletins déchirés ou annotés qui ne sont pas pris en compte dans les résultats de l'élection.

Lors du dépouillement, les votes blancs et nuls sont comptabilisés et sont annexés au procès verbal dressé par les responsables du bureau de vote mais ils n'apparaissent pas dans le résultat officiel.

Une proposition de loi est en cours d'examen au Parlement depuis juillet 2012. Elle vise à reconnaître que le vote blanc est un acte citoyen qui se distingue de l'abstention – l'électeur s'étant déplacé jusqu'à son bureau de vote – et exprime une volonté politique de participer au scrutin pour dire son refus de choisir entre les candidats en lice.

Le vote par procuration

Il permet à l'électeur absent ou empêché (le mandant) de se faire représenter le jour de l'élection par un électeur de la commune de son choix (le mandataire). Pour cela, le mandant doit **se rendre au plus tôt au commissariat de Police d'Eysines avec sa pièce d'identité pour remplir un formulaire de procuration.** Le jour du scrutin, le bureau de vote doit détenir le certificat de vote par procuration envoyé par la Police nationale pour autoriser le mandataire à voter.

À noter : Le nombre de procuration par mandataire est limité à une seule procuration établie en France, ou deux procurations établies à l'étranger.

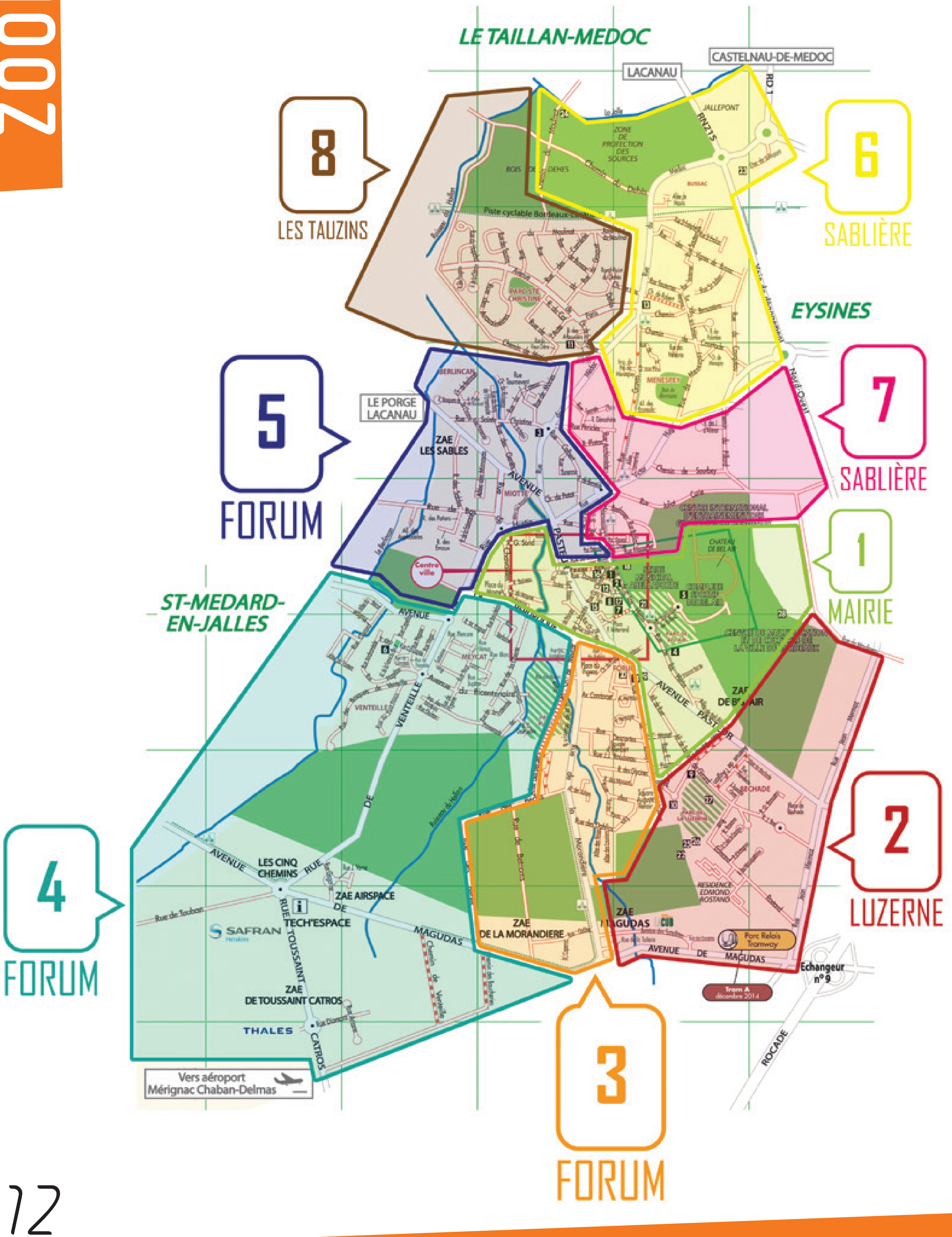
Un bus navette pour aller voter

Les personnes étant dans l'incapacité de se rendre par leurs propres moyens à leur bureau de vote peuvent demander à bénéficier d'un transport en s'inscrivant auprès du Service accueil / état-civil au plus tard deux jours avant le scrutin.

Pour plus d'informations sur les élections : Mairie du Haillan : 05 57 93 11 11
www.service-public.fr et www.vie-publique.fr
À noter, en 2014 les élections européennes seront organisées le 25 mai pour élire 751 députés européens.

8 bureaux de vote pour 6 990 électeurs (chiffres au 16 décembre 2013)

Plan des huit bureaux de vote du Haillan





Le futur site de la société Alema avenue de Magudas.

La société Alema s'installe au Haillan

La Société Alema Automation, crée en 1979 est issue du groupe Areva. Elle est spécialisée dans l'aéronautique et propose aux acteurs du domaine (Airbus, Dassault, Boeing...) des solutions de processus industriels automatisés à partir de plateformes robotiques.

En liaison avec la Communauté Urbaine de Bordeaux, propriétaire du terrain, la ville du Haillan s'est fortement impliquée dans l'implantation de cette entreprise qui vient renforcer la destination aéronautique et spatiale du site des Cinq Chemins.

L'agence d'architectes Hubert Saladin travaille sur la réalisation d'un bâtiment de 2700 m² s'intégrant parfaitement sur un site de 8 000 m² partiellement boisé situé avenue de Magudas.

Actuellement située à Mérignac, la société Alema va donc transférer au Haillan un effectif d'une centaine d'emplois qui devrait vite être renforcé par de nouveaux recrutements consécutifs à la signature de contrats avec des avionneurs américains.

C'est la qualité du site, la possibilité d'étendre son activité, sa proximité avec les grands donneurs d'ordres qui ont amené la direction d'Alema à choisir le Haillan pour une installation prévue à la fin du premier semestre 2015.

Nouveauté !

La Mission Locale Technowest propose un accompagnement dédié à la recherche d'emploi «spécifique» pour les sourds.

Plus d'informations sur le site de la ville www.ville-lehaillan.fr ou au 05 56 47 14 07.

Ils sont arrivés au Haillan...

ARGUINOX FRANCE
Métallurgie
3-5 rue Copernic
05 56 28 69 64
pierre@arguinox.com
www.arguinox.com

CF2R
Ecole de Formation Moto
05 56 28 94 20
3 rue Copernic
contact@cf2roues.fr
www.CF2ROUES.com

LAETITIA LOBEL
Psychologue Clinicienne DPEA
Consultation à domicile
07 70 78 84 12
lobel.laetitia@hotmail.fr
psychologueadomicile-33.e-monsite.com

MAGALI, *garde d' animaux ou passage à domicile*
rue des Graves
06 28 21 57 60

LABURTHE CARROSSERIE PEINTRE
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers
3 Rue Copernic
07 70 81 91 59

EQUERT
Conseil d' affaires et de gestion
Parc sextant - Blue parc
6 av des Satellites

M.D.B. INVESTISSEMENTS
Marchand de biens immobiliers
52 av Pasteur
06 25 35 50 27

APE PACKAGING FRANCE
Matériel d' emballages, de conditionnements
3 rue Ariane
05 56 24 55 64

PAYSAGES & ENVIRONNEMENT AQUITAINS
Services d'aménagement paysager
Residence Athena - bat b - appt 14
10 rue de Chavailles

LF ACTIFS
Sociétés Holding
Zac Toussaint Catros
4 rue Ariane

LAFFORGUE MESSAGERIE EXPRESS
Transports routiers de fret interurbains
6t rue du Médoc
05 56 70 62 26

ARTELIA EAU & ENVIRONNEMENT
Ingénierie, études techniques
Parc sextant - bat d
6 av des Satellites

FINAMISA
Conseil d' affaires et de gestion
Zi tech - espace numéro 15
rue Toussaint Catros

SOLETUDE
Bureau d' étude géotechnique
7 rue Victor Hugo
09 83 93 69 44
contact@soletude.fr

STRAT ET COM
Conseil d' affaires et de gestion
296 av Pasteur
06 70 16 51 10

NB TRADING
Commerce de gros
8 rue de Gasquet

NG CONSEIL
37 avenue de Magudas
Rpt 5 chemins /Courtage girondin

HOLDING PNM
7 rue Ariane

CIRRUSWARE
Programmation informatique
3 rue Galilée

1000 AUTOS
Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers
75b av Pasteur
(Changement d'enseigne)

AGENCE EAGLES
Sécurité, gardiennage, vidéo surveillance, intervention, événementiel, audit et conseil
144 avenue Pasteur
05 35 54 65 74
06 78 34 85 66
info@agence-eagles.fr
www.agence-eagles.fr

FORUM PASSION
LE SALON DE SABINE
Coiffure mixte
3 av Condorcet
05 56 34 09 72
06 24 75 56 08
brussine@hotmail.fr

QU'ON SE LE DISE...
(ANCIENNEMENT L'ILE D'ELBE)
Restauration traditionnelle
214 bis av. Pasteur
05 56 34 01 78

Près de 1200 personnes travaillent sur la nouvelle zone d'activité Blue Park



Inauguration du NRA rue de la Morandière.

Diagnostic des arbres en centre-ville

Une étude réalisée en octobre par un cabinet d'expertise indique que certains arbres de la commune présentent des signes manifestes de dangerosité.

Le diagnostic a porté sur les platanes de la place du Mayne, les marronniers de la place Henri Bos et les tilleuls situés à l'école élémentaire Centre.

Ces arbres ont été fragilisés au fil du temps par des arrachements suite à des tempêtes ou encore des maladies. Le Service environnement a fait procéder à l'abattage d'un marronnier devenu dangereux place Henri Bos. Des réductions de branches seront effectuées sur les arbres les moins atteints.

Un programme de replantation sera également mis en place.

Lancement du haut débit

Près de 250 personnes se sont rendues à la réunion publique du 14 novembre dernier concernant le lancement du Haut Débit sur la commune. Les participants se sont montrés satisfaits des améliorations apportées.

Depuis la fin de l'année, avec la mise en service du NRA (Nœud Raccordement Abonnés) rue de la Morandière, les habitants situés au sud de l'avenue Pasteur (Venteille, Meycat, Miotte, Morandière, Capella, Luzerne...) soit environ 3 000 abonnés, peuvent accéder aux offres de communication téléphoniques et d'internet Haut Débit par le réseau ADSL avec des débits pouvant aller jusqu'à 20 Mégabits/s voire plus pour ceux concernés par le VDSL.

Les quartiers situés au nord de la commune (notamment Ste Christine, Bussac...), soit environ 700 abonnés, bénéficient du réseau fibre optique (FTTH) faisant passer leur débit de moins de 2 Mégabits/s à 100 Mégabits/s. Grâce à cet équipement, les habitants peuvent souscrire un abonnement Très Haut Débit auprès d'un opérateur ou fournisseur d'accès internet de leur choix.

Certains abonnés des quartiers Edmond Rostand, Béchade et Bel Air seront eux concernés au premier et second trimestre 2014 par le nouveau NRA avenue de la Grange Noire à Mérignac, leur donnant également l'accès au Haut Débit.

Enfin, l'ensemble de la Ville du Haillan sera couverte en fibre optique (FTTH) en 2019.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.ville-lehaillan.fr

Des radars pédagogiques aux entrées de ville

Quatre radars pédagogiques ont été mis en service sur la commune. Ils ont pour vocation de diminuer la vitesse des véhicules et d'inviter les conducteurs à avoir un comportement citoyen et exemplaire sur nos axes de transports.

Installés dans le sens rentrant sur le Haillan, ces radars pédagogiques sont sur des voies principales sur lesquelles le nombre de véhicules et la vitesse présumée sont importants :

- **la rue Victor Hugo** (après la rue du Couquéou) en venant d'Eysines,
- **la rue du Médoc** (avant l'Allée de Moulis) en venant de la RD1215,
- **l'avenue de la République** (avant la rue Capella) en venant de Saint-Médard-en-Jalles,
- **la rue de la Morandière** (avant la rue des Berles) en venant de Mérignac.

En plus de la fonction première d'interpeller l'automobiliste sur le respect de la vitesse, ces radars fourniront des données statistiques (nombre de véhicules et vitesses). Au vu des résultats obtenus, il pourra être étudié la possibilité d'installer d'autres radars pédagogiques.

Chacun à travers son comportement est responsable du bien vivre ensemble, alors respectons les vitesses autorisées !




Inauguration de la nouvelle salle de gymnastique à l'Espace Henri Arnoud.


Nouvelles architectures au stade Abel Laporte.

Un nouveau site dédié au sport : l'Espace Henri Arnoud

Les travaux de rénovation et d'aménagement de l'ex « T1-T2 » ont permis de créer un **espace composé d'une salle de gymnastique et d'une salle multisports : l'Espace Henri Arnoud.**

La municipalité a souhaité un traitement soigné de l'architecture du bâtiment afin d'obtenir une bonne intégration dans l'enceinte du stade Abel Laporte. Pour cela seuls la charpente, les fondations et les soubassements de l'ancien bâtiment ont été gardés, et un travail sur les formes (créations de sheds*, traitement du hall d'entrée) et les textures (bois et bardage acier) a été apporté. Une attention particulière a été faite sur l'empreinte écologique de ce bâtiment : chaudières gaz à condensation à très haut rendement, shed pour un éclairage naturel, bardage bois en pin Douglas, points d'eau temporisés, horloges et détections sur éclairages...

Après sept mois de chantier, ce nouvel espace permet notamment à la section gymnastique de l'ASH de rassembler toutes ses activités sur un seul et même site mais aussi de moderniser le patrimoine sportif de la Ville.

L'ASH Basket-Ball et gymnastique, le Volley Ball Club du Haillan et les scolaires sont les principaux utilisateurs de cet espace.

Marie-Annick Normand, présidente de la section Gym de l'ASH : *« Cette nouvelle salle facilite notre fonctionnement et l'organisation des parents. L'espace est vraiment agréable et adapté : les gymnastes apprécient les nouveaux agrès et le volume à leur disposition. Nous avons plus de matériel et de tapis ce qui permet de travailler en toute sécurité et par petits groupes. Chacun apprécie ce changement qui révolutionne nos pratiques. »*

* toiture vitrée en dents de scie.

Le skate park bientôt rénové

Après concertation avec les utilisateurs, des travaux de remise en état du skate park seront effectués dans le courant du premier trimestre 2014. Ainsi, la surface de glisse de 520 m² va être refaite en béton lissé durci et des éléments comme des rampes, une pyramide centrale, des corners... seront installés.



RÉGLEMENTATION DANS L'ENCEINTE DU STADE ABEL LAPORTE

Afin de préserver les installations sportives et leur environnement, quelques règles de civisme sont à rappeler :

La circulation des autos, motos et vélos est interdite dans l'enceinte du stade conformément aux dispositions de l'arrêté municipal en vigueur. De même, le stationnement devant l'entrée principale est formellement interdit.

Il est interdit de marcher sur les massifs et plantations diverses.

Les chiens ne sont admis que tenus en laisse. Les propriétaires doivent veiller à ne pas pénétrer dans les locaux et sur les terrains de jeux (espaces gazonnés et aires de sable).

TRAMWAY

Les travaux d'aménagement du terminus « Le Haillan Rostand » se poursuivent : la mise en exploitation de ce nouveau tronçon Ligne A est prévu pour début 2015. À noter : ce terminus de la ligne A sera équipé d'une station VCub.

DÉNOMINATION DE RUE

La voie interne du lotissement d'activités Mermoz / Edmond Rostand a été dénommée Allée des Musardises par le Conseil municipal du 15 novembre.

4 radars pédagogiques sont installés sur la commune.



Accords à corps.



Bal swing.

Danse et jazz !

Pour sa 2ème édition, Accords à Corps, manifestation organisée par la Ville et l'association Tempo Jazz autour de la danse et de la musique jazz, vous donne rendez-vous les 7 et 8 février. L'intervenante Marie-Hélène Plassan et le contrebassiste haillanais Olivier Gatto, unissent leurs talents pour bâtir un spectacle unique, fruit de la rencontre entre danseurs et musiciens de jazz.

- **Bal swing, pour que danse et musique vivent ensemble…**

Des musiciens, des passionnés de jazz réunis pour un concert avec des créations originales et diversifiées.
Vendredi 7 février ···› 20H30 - SALLE COLINDRES - Tarif unique : 5 €

- **Spectacle Accords à Corps, création**

Sur de la musique jazz créée par Olivier Gatto et ses musiciens, des danseurs de Tempo Jazz, du Jeune Ballet d'Aquitaine et du Pôle d'Enseignement supérieur de la Musique et de la Danse de Bordeaux Aquitaine, évolueront sur la scène de l'Entrepôt dans une création inédite !
Samedi 8 février ···› 20H30 - L'ENTREPÔT - Plein tarif : 10 € | Tarif réduit : 5 €

LA FÊTE DU JEU !

La Ludothèque et ses partenaires vous ont encore concocté un programme de choix pour cette nouvelle édition : jeux en bois ou vidéo, espaces ludiques de toutes sortes vous attendent le samedi **1er février** à la salle de sports Georges Ricart pour se défier et rire en famille toute l'après-midi à la salle de sports !

Entrée libre et gratuite de 14h à 18h.

La Coupe du Monde de Pelote Basque en chiffres

59
parties

11 000
repas servis

6
soirées VIP regroupant 800 personnes

6
médailles pour la France dont 1 en or, 1 en argent, 4 en bronze

1,6
tonnes de frites

86
tonneaux de bière, soit 2 580 litres

12 000
heures de bénévolat

200
pelotes mises en jeu

Appel aux écrivains en herbe !

BREF, ET SI ON RACONTAIT UN CRIME ?

Après une première édition très suivie en 2012, le **concours de Micro fictions de la Bibliothèque Multimédia revient** !
« Bref et si on racontait une histoire ? » avait réuni 70 micro nouvelles départagées par un jury que présidait Eduardo BERTI, auteur argentin spécialisé dans la forme (très) courte, parrain à vie de ce concours.

Pour cette 2ème édition, une thématique vient enrichir le rendez-vous et sa contrainte de l'extrême concision : « Bref, et si on racontait un crime ? »
Écrivez une nouvelle, une histoire inédite avec un début, une fin en moins de 1500 caractères, soit environ une page, et soumettez-la à un jury de professionnels du livre dont quelques invités spécialisés en littérature noire.

Cette année **Christophe Dupuis** critique littéraire, inlassable chroniqueur de romans noirs, sera notamment de la partie. Comme l'année précédente, ce concours offrira à ses lauréats des bons d'achat dans une librairie ainsi qu'une publication dans ce magazine, sur le site et sur un tirage limité de feuillets distribués à la Bibliothèque.
Vous avez jusqu'au 1er mars 2014 pour faire parvenir vos textes (vous pouvez en écrire 3 chacun) directement par mail à service.bibliothèque@ville-lehaillan.fr . Règlement disponible sur le site bibliotheque.ville-lehaillan.fr
À vos plumes !

En partenariat avec la Librairie La Machine à Lire à Bordeaux.

Renseignement / réservation : service culture et vie locale 05 57 93 11 38


© A. Roschewitz

Animasia, festival manga.



Coupe du Monde de Pelote Basque.

Bienvenue à l'expo Welcome et son cabinet de curiosités !

Du 8 au 26 janvier, **la Bibliothèque Multimédia accueille en exclusivité l'exposition Welcome** accompagnant la sortie de l'Album éponyme de Guillaume Trouillard, inlassable premier artisan des éditions de la Cerise. Cet album, un imagier sans textes destiné à sa fille récemment née, regroupe sur 180 pages d'une beauté hypnotique, un inventaire d'espèces vivantes, d'objets, d'éléments divers et (incroyablement) variés tissant une fascinante image globale de ce monde qui s'offre à nous, à nos enfants... Souvent très beau parfois inquiétant, ce travail d'orfèvre est mis en valeur dans un « cabinet de curiosités » inédit inauguré le 17 janvier à 18h30 en présence de l'auteur suivie d'une séance dédicace de son ouvrage. Ce dernier sera également à gagner lors d'un Biblioquiz exceptionnel présenté par Nathanaël Jo Hunt.



Les Trophées 2013 ont été décernés aux bénévoles associatifs et sportifs émérites de l'année

- **Jacques VALMALETTE** (Le Haillan Généalogique Histoire)
- **Marie-Pierre MAILLET** (Aquer's)
- **Véronique LAFEUILLE et Christine ONDARS** (Centre du Temps Libre)
- **Rose SARLANDIE** (Comité de Jumelage Colindres/Le Haillan Chœur et Musique)
- **Bernard POUSSEVIN** (Conférence St Vincent de Paul)
- **Valérie PONTACQ** et **Nadine GAYE** (ASH Sport et Loisirs)
- **Alain BARRATEAU** et **Louis CHAMBRON** (ASH Athlétisme Santé Loisirs)
- **Frédérique MOUNIER** et **l'équipe seniors Pré-Nationale** (Volley Ball Club Haillanais)
- **Chantal ROUSSEAU-LABONTE** et **Mathieu DEVANT** (ASH judo)
- **Jennifer SIMON** et **l'équipe cadets** (ASH Basketball)
- **Laurent AUDEBRAND** et **l'équipe moins de 13 ans garçons** (ASH Handball)
- **Corinne LAGARDE** et **l'équipe seniors 2** (ASH Football)
- **Claire ROBIN-BROSSE**, honoré à titre posthume (ASH Randonnée et Montagne)
- **Jocelyne THEY, Sylvine LAIDET, Claudine LANAU, Marie-Christine JOGUET, Marie-Hélène PLASSAN** (Tempo Jazz)
- **Manuel CHAGNOUX (Tennis de table)**
- **Équipe Santé Loisirs d'athlétisme**

Défi lecture pour les écoliers

Dans le cadre du défi lecture 2014, les enfants des CM2 des écoles élémentaires Centre et Luzerne et de 6ème du collège Emile Zola pourront rencontrer l'écrivain jeunesse Xavier-Laurent Petit.

Les 20 et 21 mars, ils auront la chance d'échanger avec cet auteur bien connu de nombreux romans dont certains sont traduits aux quatre coins du monde !

À NOTER DANS VOS AGENDAS

- **Absurde séance** (cinéma-concert) : samedi 22 mars à l'Entrepôt
- **Festival des Très courts** : vendredi 2 mai à l'Entrepôt
- **Animasia**, le Haillan 2ème édition du festival manga : samedi 3 mai

Renseignement / réservation auprès du Service culture et vie locale : 05 57 93 11 38

6 Mercredis du Haillan vous sont proposés dans la saison culturelle printemps/été 2014

GROUPES D'EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

En ce début d'année, nous pensons que certains faits marquants de l'année 2013 illustrent bien notre volonté de faire du Haillan une ville où il fait bon vivre. C'est aussi la preuve de la bonne utilisation des ressources fiscales consenties par les Haillanais.

- Au 1er janvier 2013, passage de l'Espace Socio Culturel du statut associatif à celui d'Etablissement Public Administratif afin :
  - de pérenniser la structure par des actions destinées à tous les publics du Haillan
  - de stabiliser ainsi la gouvernance
  - d'assurer plus de sérénité pour répondre aux attentes des usagers : aide aux devoirs, centre de loisirs, ateliers cuisine, parentalité, animation des jardins d'Arnaga ...
- Inauguration de deux terrains de tennis couverts
- Inauguration de la Maison du stade qui accueille le siège du club omnisport de l'ASH et une salle de réunion polyvalente
- Inauguration de l'Espace Henri Arnoud qui comprend : une salle de gym et une salle polyvalente (basket, volley, arts martiaux et autres activités)
- Inauguration d'une première partie du Parc du Ruisseau : 2,7 km de promenade, 4 aires de jeux, etc.
- Inauguration du N.R.A., le haut débit est opérationnel au Haillan grâce aux efforts mutualisés de la ville, de la CUB et des opérateurs Orange et Inolia.
  - le central téléphonique (N.R.A.) : 62,5 % d'abonnés concernés.
  - le déploiement de la fibre optique pour le Nord de la ville. 14,7 % sont concernés dans un premier temps.

Globalement, 77 % des abonnés du Haillan peuvent bénéficier à court terme du Haut Débit s'ils le souhaitent.

- Inauguration de trois nouveaux parkings :
  - rue Emile Videau
  - rue Jules Massenet
  - Miotte

portant à 452 places de stationnement situés à proximité de l'avenue Pasteur et du centre ville et extension de la zone bleue sur cette même avenue

- Réussite complète de la Coupe du Monde de Pelote Basque organisée au Haillan grâce à l'engagement du club local (APBH), à la ville du Haillan, aux partenaires et surtout aux 180 bénévoles associatifs ou pas
- Début des travaux de réhabilitation de la rue de Venteille et de la rue Hustin (trottoir, piste cyclable...)
- Développement du Pass'asso, sport et culture pour 162 familles
- Nouveaux rythmes scolaires mis en place après une large concertation des parents, des enseignants et du personnel municipal.

Les élus socialistes et apparentés

Avec l'arrivée du TRAM à Edmond Rostand courant 2014, les travaux seront terminés, les circulations redeviendront normales. Alors la police pourra à nouveau intervenir pour dissuader les gros camions de traverser nos quartiers. Toutefois, il est urgent que la CUB décide de créer une ligne transversale de transport en commun desservant les quartiers Venteille et Meycat, Miotte et Menespey. Le prolongement de la liane 11 entre Eysines et l'Aéroparc est une solution peu couteuse et efficace.

Les élus communistes, Erika Vasquez, Jean Claude Conte

Comme dans beaucoup d' autres villes les haillanais et les haillanaises subissent des nuisances sonores. Elles sont dues principalement sur notre commune aux avions et aux poids lourds qui traversent notre ville.

Bien sûr que nous devons exiger que toutes les réglementations soient appliquées. Aussi bien pour l'atterrissage et le décollage des avions que la traversée de notre cité le plus souvent interdite aux camions.

Plus que de se protéger contre les nuisances sonores nous devons les supprimer ou du moins les atténuer. Pour cela nous devons repenser nos systèmes de transport.

Philippe Rouzé
Élu Gauche Anticapitaliste, membre du Front de Gauche

GROUPES D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION

"Le Haillan en mouvement"

Conseil municipal : l'élu vert voit rouge !

Le conseil municipal du 15 novembre dernier a été le théâtre d'une scène peu commune avec cette intervention de Jean-Alain Bouyssous. L'élu «vert» (bien que l'on puisse se poser la question !) s'est étonné que notre groupe ait pu dire qu'il avait, avec ses amis socialo-communistes, participé à un véritable bétonnage de la ville ces dernières années.

Monsieur Bouyssous : *« Il est inadmissible d'entendre un élu dire : vous avez défiguré le Haillan. C'est inacceptable un tel discours »*. Et encore : *« L'écologiste que je suis ne peut pas laisser dire qu'on a bétonné le Haillan. Nous avons évité l'étalement urbain... Donc il est inconcevable Monsieur Pécout que vous puissiez dire que nous avons laissé bétonner et défigurer la ville du Haillan»*.

L'analyse des besoins sociaux commandée par la ville du Haillan au bureau d'études CREHAM est pourtant sans appel : il s'est construit au Haillan entre 2010 et 2012 presque deux fois plus de logements que sur les dix dernières années.

Les Haillanaises et Haillanais apprécieront ce déni d'action publique et politique.

Laurent Pecout – Martine Hervo – Jean Fourcaud – Pierre Chaigne

"Le Haillan pour tous"

Municipales 2014

J'ai présenté en 2008 une liste divers gauche qui avec 15% des suffrages à montré que les actions communales de la majorité au pouvoir, n'étaient pas appréciées par un tiers de son électorat traditionnel. En 2014 les contraintes matérielles liées à l'accroissement de la commune ne me permettent pas de réitérer cette démarche et je le regrette.Je ne serai pas candidat non plus ,ni sur la liste de droite car ce n'est pas ma sensibilité politique, ni sur la liste de la majorité de gauche qui changera de leader mais hélas pas de trajectoire pour le Haillan.

Roger Dulout

N'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.

Djémila Mehallel

accords à CORPS

Création Musique & Danse Jazz

20H30

7 & 8 FÉVRIER 2014

SPECTACLE ET BAL SWING

L'ENTREPÔT DU HAILLAN

Renseignements et billetterie :
Service culture et vie locale du Haillan
05 57 93 11 38 - www.ville-lehaillan.fr

MUSIQUE/DANSE · fnac · francebillet · ticketnet.fr



Edité par la Mairie du Haillan
Contact : Service Communication 05 57 93 11 16
137, avenue Pasteur - BP 9 - 33186 Le Haillan Cedex
service.communication@ville-lehaillan.fr